

----- Message original -----

Date : Fri, 5 Mar 2010 08:10:35 +0100 (CET)

De : cipv@voila.fr

Bonjour,

Je vous fais parvenir ma réponse suite à notre conversation.

Je me présente, Sébastien Marec, conseiller en investissement photovoltaïque, diplômé de l'IUT génie thermique et énergie de Lorient et de l'école supérieur de commerce de Brest .

Quelques notions sur le photovoltaïque:

1- la chaleur n'intervient pas dans le processus, c'est la lumière (le photon) qui va permettre de générer de l'électricité. Le taux de luminosité en Bretagne est au dessus de la moyenne nationale (vérifiable).

2- Ce n'est pas nouveau, première application en 1839 avec Becquerel, première application industriel en France dans les années 50 avec nos satellite, cela fait 30 ans que les allemands installent. Toutes les calculatrices "solaire", c'est du photovoltaïque

3- Energie intarissable, propre et sans danger (ni déchet, ni rayonnement), silencieuse et sans usure (pas de pièce en mouvement), attention à ne pas confondre avec un vieillissement des matériaux (connu, programmé et garanti)

Aujourd'hui le photovoltaïque se développe grâce aux subventions que l'état accorde (obligation de produire 21% de notre énergie par des énergie verte: directive 2001/77/CE de l'union européenne)

Subventions :

- TVA réduite à 5.5% pour les batis > 2 ans (14% de moins financé si TVA à 19.6%)
- prime à l'installation de 8000€ (pour un couple sans enfant + 200€/charges)
- condition de revente par contrat, TOUTE LA PRODUCTION EST REVENDUE
- Tarif de revente de 57.754 cts/kWh, garanti 20 ans, indexé, net d'impôts sur le revenu, et cessible (revente maison)

Tous nos clients constate une production réelle supérieure de 10 à 15% par rapports au prévision (nous sommes prêts à communiquer les coordonnées de 50 clients raccordés)

Le revenu dégagé de l'installation varie en fonction de différents critères, chaque cas est unique et nécessite une étude de notre part. En moyenne nous constatons un revenu d'environ 1800€ la première année.

TVA réduite + Prime à l'installation + revenus = AUTOFINANCEMENT

La rentabilité financière est incroyable, vous n'êtes pas obligé de me croire sur parole (ou écrit) mais au moins permettez-moi de vous rencontrer pour vous démontrer que ce que je dis est vrai.

Sébastien Marec 06-87-83-65-18

CIPV, 13 rue robespierre, 29200 brest